



DRASS BOURGOGNE

GUIDE

pour les professionnels des terrains de stage accueillant des étudiants en soins infirmiers

Programme 2009

**Cadres de santé
Cadres formateurs
Conseillère technique régionale**

10 juin 2009 - Version 2 -

Etablissement :
Pôle :
Date :

Unité :

Sommaire

Groupe de travail	p. 3
Contexte - Formation	p. 4
Objectifs	p. 7
Guide d'élaboration « charte d'encadrement des étudiants en soins infirmiers »	p. 8
Guide d'élaboration livret « accueil et ressources » du terrain de stage	p. 11
Fiche 1 : identification et description du service	p. 12
Fiche 2 : conditions d'accueil	p. 13
Fiche 3 : situations les plus fréquentes	p. 14
Fiche 4 : liste d'actes, activités, techniques de soins	p. 15
Fiche 5 : les 10 compétences	p. 17
Guide d'autoévaluation du dispositif d'encadrement en stage des étudiants infirmiers	p.28
Documents de référence	p.31
Mots clés définitions	p.31
Groupe de lecture / validation	p.32

Groupe de travail

BARBAT PASCAL	cadre psy extra hospitalier	CMP DECIZE CHS LA CHARITE	58
BOUCLY CATHERINE	cadre sup Direction soins	CHS YONNE AUXERRE	89
BREGER SOLANGE	cadre CH psy	CHU DIJON	21
CADOT ALAIN	directeur IFSI	IFSI BEAUNE	21
CAYOT GENEVIEVE	cadre établissement privé	Clinique Soins de Suite "LA FOUGERE" VITTEAUX	21
CHOLLET MARIE-ODILE	cadre formateur IFCS	IFCS DIJON	21
CLOZEL NADINE	directeur IFSI	IFSI PARAY LE MONIAL	71
CONSTANT NELLY	directeur IFSI	IFSI MACON	71
CORBRION KARINE	cadre CH	CHU PEDIATRIE	21
FARCY NADINE	cadre IADE CH	CHU	21
GARTAU NADINE	Directeur des soins, conseillère technique régionale	DRASS Bourgogne	21
JEANNIN EDITH	Cadre formateur IFSI	IFSI CHU DIJON	21
KELLER MARTINE	Cade de santé Pédopsychiatrie	CHS LA CHARTREUSE DIJON	21
PETRELLA SYLVIE	cadre CH	CHU	21
REDHON MARLENE	cadre CH	CH DECIZE	58
VERNIZY GHISLAINE	cadre CH	CH Hotel Dieu Creusot Unité Pneumo Gastro	71
VIALATTE VERONIQUE	cadre CH pédopsy	CHS YONNE PIJ Est J. Renard	89
VOLATIER YVES	cadre formateur	IFSI CHALON	71

Etablissement :
Pôle :
Date :

Unité :

Contexte

Le ministère chargé de la santé, en lien avec l'éducation nationale, a initié une démarche de réingénierie des diplômes paramédicaux, notamment du diplôme d'infirmier. Le nouveau programme de formation des études infirmières, développé ci-dessous, doit débiter avec la promotion de septembre 2009.

Finalités de la formation

L'étudiant est amené à devenir un praticien autonome, responsable et réflexif, c'est-à-dire un professionnel capable d'analyser toute situation de santé, de prendre des décisions dans les limites de son rôle, et de mener des interventions seul et en équipe pluri professionnelle, pour répondre aux besoins de santé des personnes.

Le référentiel de formation des infirmiers a pour objet de professionnaliser le parcours de l'étudiant, lequel construit progressivement les éléments de sa compétence à travers l'acquisition de savoir et savoir-faire, attitudes et comportements, en s'appuyant d'une part sur des stages optimisés et mieux outillés et d'autre part sur des unités d'intégration (analyse de situations professionnelles) des différents savoirs.

L'étudiant développe des ressources en savoirs théoriques et méthodologiques, en habiletés gestuelles, et en capacités relationnelles. Il établit son portefeuille de connaissances et de compétences et prépare son projet professionnel

Grands principes de la formation

- une pédagogie basée sur l'acquisition progressive des compétences par les étudiants
- un apprentissage des savoirs en trois paliers: comprendre, agir, transférer
- une volonté de croiser et mobiliser les savoirs et les savoir-faire dans des situations professionnelles
- des exigences sur le fond, une souplesse dans les moyens et l'organisation
- une pédagogie de la réussite
- un développement de l'autonomie de l'étudiant et de sa responsabilisation dans sa formation
- un développement de l'autonomie professionnelle, de la responsabilité et de la prise de décision pédagogique
- une complémentarité des lieux de formation
- une valorisation de l'apprentissage clinique
- une traçabilité plus importante

Formation

Un référentiel de 9 activités :

Il détermine les activités du métier, ne détermine pas les responsabilités, est inscrit dans le Code santé publique. Il se décline en 218 activités précises.

1. observation et recueil des données cliniques
2. soins de confort et de bien être
3. information et éducation de la personne, de son entourage et d'un groupe de personnes
4. surveillance de l'évolution et de l'état de santé des personnes
5. soins et activités à visée diagnostique ou thérapeutique
6. coordination et organisation des activités de soins
7. contrôle et gestion des matériels, dispositifs médicaux et produits
8. formation et information de nouveaux professionnels et stagiaires
9. veille professionnelle et recherche

Un référentiel de 10 compétences :

La compétence fait appel à différentes ressources : savoirs théoriques, pratiques, méthodologiques, relationnels et sociaux (comportements), savoirs issus de l'expérience et de l'implication.

1. Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier
2. Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers
3. Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens
4. Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique
5. Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs
6. Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins
7. Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle
8. Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques
9. Organiser et coordonner des interventions soignantes
10. Informer et former des professionnels et des personnes en formation

Un référentiel de formation, permettant d'acquérir les 10 compétences du métier, réparti en 59 unités d'enseignement « UE », couvrant 6 champs :

1. Sciences humaines, sociales et droit
2. Sciences biologiques et médicales
3. Sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes
4. Sciences et techniques infirmières, interventions
5. Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière*
6. Méthodes de travail

*Les temps d'intégration, animés par les formateurs d'IFSI, éventuellement en lien avec les professionnels de stage, doivent permettre à l'étudiant de mobiliser les savoirs et savoirs faire en situation simulée (= être actif, expérimenter, rechercher des solutions, ...) soit par des productions écrites et/ou orales avec recherche et analyse d'informations, de situations... soit par analyse des situations vécues en stage.

Ce référentiel de formation est écrit dans une **forme universitaire** : des ECTS (système européen de transfert de compétences) sont attribués aux unités d'enseignement.

Chaque semestre l'étudiant doit valider 30 ECTS, soit 180 ECTS à l'issue des 6 semestres de formation.

Les 5100 heures d'études sont réparties de la manière suivante :

- 2100 h. d'enseignement théorique
- 2100 h. de formation clinique intégrant obligatoirement les 4 domaines ci-dessous :
 - soins de courte durée
 - soins de long séjour, rééducation
 - soins de santé mentale et psychiatrie
 - soins dans les lieux de vie, domicile
- 900 h. de charge en travail personnel

Un portfolio, document appartenant à l'étudiant, permet de suivre sa progression individuelle au fur et à mesure de ses stages.

Le portfolio comporte des éléments inscrits par l'étudiant et par les personnes responsables de l'encadrement en stage, tuteur ou maître de stage. **Il est l'outil indispensable à l'évaluation du stage.**

Validation des stages

A l'issue de chaque stage, les **responsables de l'encadrement évaluent les acquisitions** des éléments de chacune des compétences sur la base des critères et indicateurs notifiés **dans le portfolio**. Il n'existe plus de note de stage.

L'évaluation porte sur :

- des **résultats** directs de l'activité (Exemple : Fonctionnalité de l'équipement)
- la façon de **procéder** dans la réalisation de l'activité (Exemple : Utilisation adéquate des outils et des règles professionnelles pour le recueil d'informations)
- **la compréhension / l'explicitation** de l'acte réalisé : « je sais expliquer pourquoi je fais comme cela » (Exemple : Le candidat explicite sa démarche d'analyse des causes d'une anomalie)

Les indicateurs peuvent être :

- Qualitatifs : exemple : Fiabilité, exactitude, exhaustivité et pertinence des informations recueillies
- Quantitatifs : exemple : Nombre d'erreurs dans les contrôles réalisés

Le formateur de l'institut de formation, référent du suivi pédagogique de l'étudiant, prend connaissance des indications apportées sur le portfolio et **propose à la commission d'attribution des crédits de formation la validation du stage**.

Les crédits européens correspondant au stage sont attribués dès lors que l'étudiant remplit les conditions suivantes :

- L'étudiant a réalisé la totalité du stage, la présence sur chaque stage ne peut pas être inférieure à 80% du temps prévu, dans la limite de la franchise autorisée par la réglementation (30 jours sur les 6 semestres) ;
- L'étudiant a analysé des activités rencontrées en stage, il en a inscrit les éléments sur le portfolio ;
- L'étudiant a mis en œuvre et validé les éléments des compétences requises dans une ou plusieurs situations ;
- L'étudiant a validé la capacité technique de réalisation des actes ou activités liés au stage effectué.

En cas de difficulté, un entretien entre le tuteur ou le maître de stage, le formateur de l'institut de formation et l'étudiant est préconisé. Son contenu est rapporté aux membres de la commission d'attribution des crédits de formation.

En cas de non validation d'un stage, l'étudiant effectue un nouveau stage dont les modalités sont définies par l'équipe pédagogique.

Modalités de validation de la formation

Chaque compétence s'obtient de façon cumulée :

1° Par la validation de la totalité des unités d'enseignement en relation avec la compétence ;

2° Par l'acquisition de l'ensemble des éléments de la compétence évalués lors des stages ;

3° Par la validation des actes, activités et techniques de soins évalués soit en stage soit en institut de formation.

L'évaluation des connaissances et des compétences valide les acquisitions de l'étudiant, elle est réalisée par un contrôle continu et régulier et des périodes d'examen tout au long du parcours de formation

Une commission d'attribution des crédits, sous la responsabilité du directeur de l'IFSI, se réunit chaque semestre, elle est composée notamment d'un ou plusieurs tuteurs de stage. Elle se prononce sur l'attribution des crédits et sur la poursuite du parcours de l'étudiant.

Acquisition du diplôme

Les diplômes s'inscrivent dans le cadre législatif et réglementaire qui précise les règles d'autorisation d'exercice des professions concernées.

Le diplôme est considéré comme une garantie que la personne possède les connaissances et les savoir-faire nécessaires pour répondre à l'exigence de qualité des soins, garante de la sécurité du patient.

Le diplôme s'obtient par l'acquisition des 180 ECTS prévues par le référentiel de formation

Etablissement :

Pôle :

Date :

Unité :

Répartition des 180 crédits européens

- Enseignement en institut de formation : **120 ECTS**, dont
 - Sciences contributives au métier infirmier : 42 ECTS
 - Sciences humaines (15)
 - Sciences biologiques (27)
 - Sciences et techniques infirmières : 66 ECTS
 - Fondements (15)
 - Interventions (25)
 - Posture professionnelle intégration (26)
 - UE transversales : 12 ECTS
- Enseignement clinique en 7 stages : **60 ECTS**

Objectifs

L'encadrement en stage tient une place primordiale dans la formation des futurs infirmiers :

- 1/3 des 180 ECTS nécessaires à l'obtention du diplôme, sont obtenus en stage
- L'acquisition des compétences, par le principe de la pédagogie réflexive est, en grande partie reliée aux stages.

Le groupe de travail, pluridisciplinaire, a souhaité élaborer des outils qui s'inscrivent dans ce nouveau programme de formation, destinés aux professionnels de terrain. Les objectifs sont les suivants :

- Présenter une synthèse du nouveau programme
- Préciser les missions et le rôle des terrains de stage
- Disposer d'outils communs dans toute la région (sans caractère obligatoire)
- Faciliter l'élaboration des documents de référence par chaque terrain de stage:
 - Charte d'encadrement
 - Livret accueil et ressources du terrain de stage
 - Grille d'auto-évaluation du terrain de stage

Ces documents, complétés par les terrains de stage, regroupés, le cas échéant, au niveau de l'établissement seront diffusés auprès des IFSI et remis à chaque étudiant en stage. Ils permettront notamment une meilleure répartition des étudiants en fonction de leurs besoins d'acquisition, et d'argumenter la demande d'agrément comme terrain de stage.

GUIDE D'ELABORATION CHARTRE D'ENCADREMENT DES ETUDIANTS EN SOINS INFIRMIERS

PREAMBULE

Ce document est établi entre le service d'accueil et les Instituts de Formation en Soins Infirmiers partenaires. Il peut être établi de manière plus globale entre l'établissement et les instituts et se décliner au sein de chaque service d'accueil. Il formalise les engagements des deux parties à l'égard de la formation clinique des étudiants infirmiers en stage.

Il constitue un support fondateur, document obligatoire à élaborer pour les stages qualifiants.

Il est porté à la connaissance et appliqué par l'ensemble des professionnels de proximité ainsi que les étudiants infirmiers.

Il peut constituer une clause de la convention de stage ;

Il s'inscrit dans la politique d'encadrement des étudiants de l'établissement et dans le projet pédagogique de l'IFSI

OBJECTIF

Permettre au service d'accueil et à l'institut de garantir la qualité de la prestation d'encadrement des étudiants infirmiers en stage.

La chartre d'encadrement constitue un engagement partagé de répondre à tous les critères qualités attendus. Les partenaires de cette chartre garantissent le respect et la sécurité de la personne soignée à toutes les étapes de l'encadrement des étudiants.

Cette chartre devrait faire l'objet d'une évaluation régulière, permettant ainsi une réactualisation en fonction de l'évolution des missions du service d'accueil et/ou des objectifs de formation clinique des étudiants.

Elle constitue l'une des exigences d'un stage qualifiant et une garantie de qualité de la formation clinique. Elle formalise les engagements à deux niveaux :

- l'un institutionnel : l'établissement / le service d'accueil et l'Institut de Formation en Soins Infirmiers
- le second opérationnel : entre l'équipe soignante du service et l'étudiant

Elle est jointe au livret « accueil et ressources » du terrain de stage.

ENGAGEMENT DES DEUX PARTIES et RESPONSABILITES DES ACTEURS

LE SERVICE D'ACCUEIL

Chaque étudiant est placé sous la responsabilité d'un maître de stage, et bénéficie d'un tuteur et de professionnels de proximité qui l'encadrent. Ces fonctions sont occupées par (*Spécifier si elles sont occupées par une ou plusieurs personnes*):

- maître de stage :
- tuteur :
- professionnels :

Etablissement :

Pôle :

Date :

Unité :

Le maître de stage :

Soignant exerçant des fonctions d'encadrement, il est responsable de l'organisation du stage :

Démarche d'accueil, suivi du présentisme

- Met en place les moyens nécessaires à l'encadrement : nomme un professionnel de proximité au quotidien en fonction du planning du service et des objectifs de l'étudiant
- Est garant de la qualité de l'encadrement
- Assure les relations avec l'Institut de Formation en Soins Infirmiers
- Règle les questions en cas de litige

En raison de sa responsabilité dans la qualité de l'encadrement, il participe à l'évaluation des étudiants.

Le tuteur :

Soignant expérimenté, Il représente la fonction pédagogique du stage : supervision des objectifs, mise à disposition de moyens pour favoriser les apprentissages...

- accompagne les stagiaires et évalue leur progression à partir des rencontres avec les professionnels de proximité : il fixe des entretiens de suivi
- facilite l'accès aux différents moyens de formations proposés techniques et humains: mise à disposition de documents, rencontre avec des personnes ressources
- prévoit des temps d'échange autour des problématiques rencontrées pendant le stage : partage d'expériences à partir de situations ou questionnements professionnels
- assure des relations spécifiques avec le formateur référent du stage (niveau de formation du stagiaire), et le formateur assurant le suivi pédagogique de l'étudiant (portfolio)
- propose des solutions en cas de difficultés ou de conflits
- formalise sur le portfolio l'acquisition des compétences, la réalisation des actes ou activités et bilan
- il construit le parcours de stage en lien avec le formateur référent et le maître de stage avec le cas échéant des possibilités de circuit dans un pôle d'activités

Les tuteurs de stage peuvent être tuteurs pour plusieurs services. Les Instituts de Formation en Soins Infirmiers mènent une réflexion avec chaque établissement accueillant des étudiants pour définir comment les tuteurs sont désignés et comment le temps dédié à leur activité pédagogique est financé.

Les professionnels de proximité :

Les infirmiers du service, sont responsables de l'encadrement direct. Ils sont désignés en début de stage par le maître de stage qui prend en compte leur disponibilité et les objectifs pédagogiques que doit atteindre le stagiaire ;

- aident l'étudiant dans l'acquisition des compétences,
- accompagnent dans l'apprentissage des gestes professionnels lors des soins infirmiers, suscitent la réflexion et encouragent l'étudiant dans ses recherches.
- entretiennent des contacts réguliers avec le tuteur par rapport à la progression de l'étudiant

Les autres professionnels de santé contribuent aux apprentissages de l'étudiant

L'ETUDIANT : Il est acteur et responsable de sa formation

- prend contact avec le maître de stage pour s'informer des spécificités du service en lien avec le livret d'accueil
- s'engage à respecter les modalités d'organisation du stage
- formule des objectifs en cohérence avec le livret d'accueil et son niveau d'acquisition figurant dans le portfolio (qu'il présente, complète et fait valider par le tuteur)
- intègre une démarche constructive d'apprentissage : se donne les moyens d'acquérir des compétences à partir des ressources mises à disposition dans le service
- adopte un comportement responsable, attentif aux personnes et aux biens, respectueux de la réglementation en vigueur et du code de déontologie (lorsqu'il sera formalisé).

Etablissement :

Pôle :

Date :

Unité :

L'INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS :

S'engage à identifier un référent de stage et à élaborer, avec l'établissement, un mode de désignation des tuteurs.

Le référent de stage :

Formateur de l'IFSI, il s'engage à maintenir des relations régulières avec le service d'accueil : vecteur d'information et de communication, peut être associé dans les travaux de service, premier interlocuteur: en cas de conflit

- Partage avec le maître de stage, les spécificités du service, et les éléments théoriques et pratiques que peut y acquérir le stagiaire.
- Peut aider le service à élaborer la charte d'encadrement et le livret d'accueil/ressources du terrain de stage
- Est l'interlocuteur privilégié du service d'accueil
- Fait le lien entre l'IFSI et le tuteur, référent du suivi pédagogique de l'étudiant
- Aide pour l'évaluation des ressources du service d'accueil
- A accès aux lieux de stage et peut être sollicité pour l'encadrement des étudiants (la pratique d'actes professionnels est exclue du champ de cet encadrement)
- Peut organiser des temps de regroupement au cours du stage (analyse réflexive...)

GUIDE D'ELABORATION LIVRET « ACCUEIL ET RESSOURCES » DU TERRAIN DE STAGE

FICHE 1

Identification et description de l'unité, du service ou du pôle...

FICHE 2

Conditions d'accueil

FICHE 3

Situations les plus fréquentes devant lesquelles l'étudiant pourra se trouver
Notions de situations clés, prévalentes

FICHE 4

Liste d'actes, d'activités et techniques de soins

FICHE 5

Les 10 compétences

FICHE 2 CONDITIONS D'ACCUEIL

Equipe de soins :

Particularités / spécificités : (transversalité, réseau, équipes mobiles...)

	Effectif	Spécificité
Médecins		
Cadres de santé		
Intendante		
ASH		
AS		
IDE		
Autres professionnels : précisez		

Horaires de l'équipe infirmière :

Horaires de l'étudiant :

Matin :

Soir :

Jour :

Nuit :

Alternance jour / nuit

Modalités d'encadrement :

Date de l'entretien d'accueil :

Date de l'entretien de mi-parcours :

Date d'évaluation de fin de stage :

Règles particulières d'organisation :

Tenues, repas, clés, vestiaire,....

Etablissement :

Pôle :

Date :

Unité :

FICHE 3
SITUATIONS LES PLUS FREQUENTES DEVANT LESQUELLES
L'ETUDIANT POURRA SE TROUVER ...
NOTIONS DE SITUATIONS CLES, PREVALENTES

Mission principale :

Soins à visée : - éducative - préventive - diagnostique - curative - palliative
Précisez :

Caractéristiques essentielles de la population accueillie

Pathologies et/ou situations prévalentes :

Protocoles de soins, utilisation de bonnes pratiques (les citer)

Parcours de soins:

Les patients pris en charge dans l'unité peuvent avoir recours à d'autres intervenants (radio, kiné, assistant social, laboratoire...)

Préciser :

Les étudiants pourront, le cas échéant, suivre le patient et rencontrer les partenaires :
oui, - non

Etablissement :

Pôle :

Date :

Unité :

FICHE 4 LISTE D'ACTES, D'ACTIVITES ET DE TECHNIQUES DE SOINS

Cocher ceux que les étudiants pourront régulièrement réaliser dans le service

Actes, activités et techniques de soins :	Cocher si réalisable dans le service	Précision si nécessaire :
Entretien d'accueil et d'orientation		
Soins d'hygiène et de confort		
Entretien d'aide, entretien thérapeutique		
Examen clinique d'un patient dont mesure des paramètres vitaux		
Prélèvements veineux		
Prélèvements capillaires		
Préparation pour des examens radiologiques, fonctionnels biologiques		
Injections parentérales avec calcul de dosage		
Perfusions périphériques avec calcul de dosage		
Pansements simples, ablation fils, agrafes		
Pansements complexes/drainages		
Pose d'oxygénothérapie, d'aérosols		
Administration de thérapeutiques médicamenteuses		
Surveillances pré et post opératoire		
Techniques d'apaisement, prise en charge de la violence		

Etablissement :

Pôle :

Date :

Unité :

FICHE 5 LES 10 COMPETENCES

COMPETENCE 1 : Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE
1. Evaluer les besoins de santé et les attentes d'une personne ou d'un groupe de personnes en utilisant un raisonnement clinique		
2. Rechercher et sélectionner les informations utiles à la prise en charge de la personne dans le respect des droits du patient (dossier, outils de soins,...)		
3. Identifier les signes et symptômes liés à la pathologie, à l'état de santé de la personne et à leur évolution		
4. Conduire un entretien de recueil de données		
5. Repérer les ressources et les potentialités d'une personne ou d'un groupe, notamment dans la prise en charge de sa santé		
6. Analyser une situation de santé et de soins et poser des hypothèses interprétatives		
7. Elaborer un diagnostic de situation clinique et/ou un diagnostic infirmier à partir des réactions aux problèmes de santé d'une personne, d'un groupe ou d'une collectivité et identifier les interventions infirmières nécessaires		
8. Evaluer les risques dans une situation d'urgence, de violence, de maltraitance ou d'aggravation et déterminer les mesures prioritaires		

Etablissement :

Pôle :

Date :

Unité :

COMPETENCE 2 : Concevoir et conduire un projet de soins infirmier

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE
1. Elaborer un projet de soins dans un contexte de pluri professionnalité		
2. Hiérarchiser et planifier les objectifs et les activités de soins en fonction des paramètres du contexte et de l'urgence des situations		
3. Mettre en œuvre des soins en appliquant les règles, les procédures et les outils de la qualité de la sécurité (hygiène, asepsie, vigilances...) et de la traçabilité		
4. Adapter les soins et les protocoles de soins infirmiers aux personnes, aux situations et aux contextes, anticiper les modifications dans l'organisation des soins et réagir avec efficacité en prenant des mesures adaptées		
5. Organiser et répartir les activités avec et dans l'équipe de soins en fonction des compétences des collaborateurs et du contexte quotidien		
6. Accompagner et guider la personne dans son parcours de soins		
7. Identifier les risques liés aux situations de soin et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées		
8. Prévoir et mettre en œuvre les mesures appropriées en situation d'urgence ou de crise en référence aux protocoles existants		
9. Argumenter le projet de soins et la démarche clinique lors de réunions professionnelles et interprofessionnelles (transmission, staff professionnel...)		

Etablissement :

Pôle :

Date :

Unité :

10. Evaluer la mise en œuvre du projet de soins avec la personne et son entourage et identifier les réajustements nécessaires

COMPETENCE 3 : Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE
1. Apprécier la capacité de la personne à réaliser les activités de la vie quotidienne et l'accompagner dans les soins en favorisant sa participation et celle de son entourage		
2. Adapter les soins quotidiens aux besoins de la personne, en tenant compte de ses ressources, ses déficiences ou ses handicaps		
3. Evaluer, anticiper et prévenir les risques liés à la diminution ou la perte de l'autonomie et à l'altération de la mobilité		
4. Adapter et sécuriser l'environnement de la personne		
5. Identifier des activités contribuant à mobiliser les ressources de la personne en vue d'améliorer ou de maintenir son état physique et psychique		
6. Evaluer l'évolution de la personne dans sa capacité à réaliser ses soins		

Etablissement :

Pôle :

Date :

Unité :

COMPETENCE 4 : Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE
1. Analyser les éléments de la prescription médicale en repérant les interactions et toute anomalie manifeste		
2. Préparer et mettre en œuvre les thérapeutiques médicamenteuses et les examens selon les règles de sécurité, d'hygiène, et d'asepsie		
3. Organiser l'administration des médicaments selon la prescription médicale, en veillant à l'observance et à la continuité des traitements		
4. Mettre en œuvre les protocoles thérapeutiques adaptés à la situation clinique d'une personne		
5. Initier et adapter l'administration des antalgiques dans le cadre des protocoles médicaux		
6. Conduire une relation d'aide thérapeutique		
7. Utiliser, dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire, des techniques à visée thérapeutique et psychothérapiques		
8. Prévoir, installer et utiliser les appareils et dispositifs médicaux opérationnels nécessaires aux soins et au confort de la personne		

Etablissement :

Pôle :

Date :

Unité :

9. Anticiper et accompagner les gestes médicaux dans les situations d'aide technique		
10. Prescrire des dispositifs médicaux selon les règles de bonne pratique		
11. Identifier les risques liés aux thérapeutiques et aux examens et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées		
12. Synthétiser les informations afin d'en assurer la traçabilité sur les différents outils appropriés (papier et :ou informatique) : dossier de soins, résumé de soins, compte rendus infirmiers, transmissions...		

Etablissement :

Pôle :

Date :

Unité :

COMPETENCE 5 : Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE
1. Repérer les besoins et les demandes des personnes et des populations en lien avec les problématiques de santé publique		
2. Accompagner une personne, ou un groupe de personnes, dans un processus d'apprentissage pour la prise en charge de sa santé et de son traitement		
3. Accompagner une personne dans un processus décisionnel concernant sa santé : consentement aux soins, comportement vis-à-vis de la santé...		
4. Concevoir et mettre en œuvre des actions de conseil, de promotion de la santé et de prévention répondant aux besoins de populations ciblées		
5. Conduire une démarche d'éducation pour la santé et de prévention par des actions pédagogiques individuelles et collectives		
6. Concevoir, formaliser et mettre en œuvre une démarche et un projet d'éducation thérapeutique pour une ou plusieurs personnes		
7. Choisir et utiliser des techniques et des outils pédagogiques qui facilitent et soutiennent l'acquisition des compétences en éducation et prévention pour les patients		

Etablissement :

Pôle :

Date :

Unité :

COMPETENCE 6 : Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE
1. Définir, établir et créer les conditions et les modalités de la communication propices à l'intervention soignante, en tenant compte du niveau de la compréhension de la personne		
2. Accueillir et écouter une personne en situation de demande de santé ou de soin en prenant en compte son histoire de vie et son contexte		
3. Instaurer et maintenir une communication verbale et non verbale avec les personnes en tenant compte des altérations de communication		
4. Rechercher et instaurer un climat de confiance avec la personne soignée et son entourage en vue d'une alliance thérapeutique		
5. Informer une personne sur les soins en recherchant son consentement		
6. Identifier les besoins spécifiques de relation et de communication en situation de détresse, de fin de vie, de deuil, de déni, de refus, conflit et agressivité		
7. Conduire une démarche de communication adaptée aux personnes et à leur entourage en fonction des situations identifiées		

Etablissement :

Pôle :

Date :

Unité :

COMPETENCE 7 : Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE
1. Observer, formaliser et expliciter les éléments de sa pratique professionnelle		
2. Confronter sa pratique à celle de ses pairs ou d'autres professionnels		
3. Evaluer les soins, les prestations et la mise en œuvre des protocoles de soins infirmiers au regard des valeurs professionnelles, des principes de qualité, de sécurité, d'ergonomie, et de satisfaction de la personne soignée		
4. Analyser et adapter sa pratique professionnelle au regard de la réglementation, de la déontologie, de l'éthique, et de l'évolution des sciences et des techniques		
5. Evaluer l'application des règles de traçabilité et des règles liées aux circuits d'entrée et de sortie des matériels et dispositifs médicaux (stérilisation, gestion des stocks, circuits des déchets, circulation des personnes...) et identifier toute non-conformité		
6. Apprécier la fonctionnalité des dispositifs médicaux utilisés dans les soins et dans l'urgence		
7. Identifier les améliorations possibles et les mesures de réajustement de sa pratique		

Etablissement :

Pôle :

Date :

Unité :

COMPETENCE 8 : Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE
1. Questionner, traiter, analyser des données scientifiques et/ou professionnelles		
2. Identifier une problématique professionnelle et formuler un questionnement		
3. Identifier les ressources documentaires, les travaux de recherche et utiliser des bases de données actualisées		
4. Utiliser les données contenues dans des publications scientifiques et/ou professionnelles		
5. Choisir des méthodes et des outils d'investigation adaptés au sujet étudié et les mettre en œuvre		
6. Rédiger et présenter des documents professionnels en vue de communication orale ou écrite		

Etablissement :

Pôle :

Date :

Unité :

COMPETENCE 9 : Organiser et coordonner les interventions soignantes

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE
1. Identifier les acteurs intervenant auprès des personnes (santé, social, médico-social, associatif...)		
2. Organiser ses interventions en tenant compte des limites de son champ professionnel et de ses responsabilités, veiller à la continuité des soins en faisant appel à d'autres compétences		
3. Choisir les outils de transmission de l'information adaptés aux partenaires et aux situations et en assurer la mise en place et l'efficacité		
4. Coordonner les actions et les soins auprès de la personne soignée avec les différents acteurs de la santé, du social et de l'aide à domicile		
5. Coopérer au sein d'une équipe pluri professionnelle dans un souci d'optimisation de la prise en charge sanitaire et médico-sociale		
6. Coordonner le traitement des informations apportées par les différents acteurs afin d'assurer la continuité et la sécurité des soins		
7. Instaurer et maintenir des liaisons avec les acteurs, réseaux et structures intervenant auprès des personnes		
8. Organiser son travail dans les différents modes d'exercice infirmier, notamment dans le secteur libéral		

Etablissement :

Pôle :

Date :

Unité :

COMPETENCE 10 : Informer, former des professionnels et des personnes en formation

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE
1. Organiser l'accueil et l'information d'un stagiaire et d'un nouvel arrivant professionnel dans le service, la structure ou le cabinet de soins		
2. Organiser et superviser les activités d'apprentissage des étudiants		
3. Evaluer les connaissances et les savoir-faire mis en œuvre par les stagiaires en lien avec les objectifs de stage		
4. Superviser et évaluer les actions des AS, AP, et AMP en tenant compte de leur niveau de compétence et des contextes d'intervention dans le cadre de la collaboration		
5. Transférer son savoir-faire et ses connaissances aux stagiaires et autres professionnels de santé par des conseils, des démonstrations, des explications, et de l'analyse commentée de la pratique		
6. Animer des séances d'information et des réflexions sur la santé, la prise en charge des personnes et l'organisation des soins auprès d'acteurs de la santé		

Etablissement :

Pôle :

Date :

Unité :

GUIDE D'AUTOEVALUATION DU DISPOSITIF D'ENCADREMENT EN STAGE DES ETUDIANTS INFIRMIERS

INTRODUCTION

Cet outil permet d'actualiser l'encadrement en stage des étudiants infirmiers au regard du nouveau dispositif de formation. Son principe en est **l'autoévaluation par les professionnels** participant à l'encadrement des étudiants.

Il sera renseigné par les professionnels de terrain, pour chaque stage ou au moins une fois par semestre pour être en cohérence avec le découpage de la formation. Il sera également possible de donner le questionnaire aux étudiants en fin de stage pour recueillir leur avis.

L'analyse et la diffusion des résultats appartiennent à chaque établissement.

LES RESSOURCES DU TERRAIN

Les capacités d'accueil :

- définies dans le livret accueil : oui non ¹
- négociées : oui non
- respectées : oui non
- imposées : oui non

Remarques :

.....

.....

.....

Les professionnels :

Les acteurs sont identifiés :

- Maître de stage : oui non
- Tuteur : oui non
- Professionnels de proximité : oui non
- Référent de terrain stage IFSI : oui non

Des moyens sont à la disposition du tuteur :

- Temps dédié : oui non
- Moyens matériels : oui non
- Locaux adaptés : oui non
- Autres :

Remarques.....

.....

¹ Cette échelle est donnée à titre indicatif et peut être modifiée par les utilisateurs.

Etablissement :

Pôle :

Date :

Unité :

PARTENARIAT

Avec l'IFSI

- La planification annuelle des stages est communiquée : Oui non
- La planification nominative est transmise au service au minimum deux semaines avant le début stage : Oui non
- Le livret d'accueil actualisé est communiqué à l'IFSI : Oui non
- Le référent formateur du terrain est joignable : Oui non
- Le tuteur est joignable : Oui non
- Les regroupements sont organisés en concertation : Oui non

Remarques :

.....

.....

.....

INDIVIDUALISATION DES PARCOURS DE STAGE

- Le planning horaire est communiqué à l'étudiant à la prise de contact : Oui non
- Les offres d'apprentissage sont en cohérence avec le portfolio et le niveau de l'étudiant :
Oui non
- Le parcours d'apprentissage est réajusté en fonction :
 - Des bilans de l'étudiant : Oui non
 - Des opportunités de stage : Oui non

Remarques :

.....

.....

.....

DOCUMENTS DE REFERENCE

- Documents de présentation du nouveau programme des études d'infirmières. Marie Ange COUDRAY. Conseillère pédagogique nationale. DHOS - AVRIL 2009.
- Documents de travail relatif au futur programme. Groupes de travail DHOS - Avril 2009.
- Charte d'encadrement – CHU Dijon
- Référentiel pour l'encadrement en stage des étudiants en soins infirmiers – Direction des soins- hôpitaux de Toulouse – février 2005
- Questionnaire de satisfaction des étudiants infirmiers en stage – Service qualité, CHS Yonne – Auxerre
- Livret d'évaluation des nouveaux IDE et AS, centre d'hémodialyse. CHU Dijon

MOTS CLES – DEFINITIONS

Le référentiel d'activités du métier : associé au diplôme donne la définition de ce métier et décrit de façon ordonnée les activités professionnelles caractéristiques de l'exercice du métier.

L'Activité : Premier niveau de regroupement cohérent et finalisé de tâches ou d'opérations élémentaires visant un but déterminé.

Exemple :

- *Enregistrement des données de traçabilité spécifiques à certaines activités : administration de médicaments...*

Le référentiel de compétences du diplôme décrit de façon ordonnée les compétences, c'est-à-dire les savoir-faire et connaissances associées, exigés pour l'obtention du diplôme ;

La compétence : Maîtrise d'un savoir-faire opérationnel, relatif aux activités d'une situation déterminée, requérant des connaissances associées.

Concept à utiliser de façon intégrative, capacité pour un individu d'utiliser et de combiner, de manière autonome, de façon tacite ou explicite, dans un contexte particulier, les différents éléments de connaissance qu'il possède et ressources auxquelles il a accès. La dimension d'autonomie est essentielle, elle distingue les niveaux de compétence. La capacité à faire face à la complexité, à l'imprévisible, et au changement détermine le niveau de compétence (CEC)

Exemple :

- *Utiliser des règles de traçabilité : Evaluer les conséquences d'un défaut de traçabilité*

Est compétent un professionnel qui :

- Mobilise et organise différents savoirs et gère les émotions révélées au cours de leur acquisition et de leur mobilisation.
- Analyse le contexte dans lequel il utilisera sa compétence pour rester performant
- Régule sa compétence au cours même de sa réalisation et l'analyse à distance tant sur le plan de son processus que de sa performance
- Transfert cette compétence dans différentes familles de situations, tout en gardant un niveau de performance attendu
- Sait que toute famille de situations suscitera des conflits de nature éthique questionnant alors la valeur de sa compétence.

Frédéric Rufin –« cadresante.com » jeudi 25 octobre 2007 :

GRUPE DE RELECTURE / VALIDATION

Olivier DRIGNY,

Référent Soignant, Dpt. Etudes Projets, Direction des systèmes d'information C.H.U.
DIJON

Nadine FOURNIER

Directrice des soins, CHU DIJON

Joëlle KOZLOWSKI

Directrice IFSI CH Nevers

Brigitte PEREZ

Directrice d'IFSI, CH AUXERRE

**Pour obtenir ce guide en format Word, demandez le par mail à :
nadine.gartau@sante.gouv.fr**

Guide consultable sur :

le site du ministère de la santé

**le site de la DRASS Bourgogne : - Professions sanitaires et sociales
- Métier du secteur sanitaire
- Guide, procédures**